



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/138
27 novembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
(18-21 février 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-QUATRIÈME SESSION^{1,2,3}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le 18 février 2002, à 15 heures.

Une table ronde sur les nouvelles technologies de propulsion des véhicules sera organisée
le 20 février 2002 à partir de 15 heures

¹ Les annotations relatives aux différents points du présent ordre du jour seront diffusées sous la cote TRANS/2002/1.

² Les représentants sont priés d'apporter avec eux des exemplaires des documents mentionnés dans les annotations. Aucun document ne sera disponible en salle de réunion. Des documents peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans). Au cours de la réunion les documents manquants pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (bureau C.111, 1^{er} étage, Palais des Nations, Genève).

³ Les délégations participant à la session sont donc priées de remplir le formulaire d'inscription [exemplaire ci-joint ou disponible sur la page d'accueil Internet de la Division des transports (www.unece.org/trans)]. Le formulaire d'inscription doit être adressé deux semaines à l'avance à la Division des transports (n° de télécopie: +41 22 917 0039) ou par courrier électronique à: bernadette.healy@unece.org). Avant la session, les représentants doivent se présenter au bureau d'identification de la Section de la sécurité et de la sûreté, situé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (veuillez consulter le plan à la dernière page) afin d'obtenir une carte d'identité.

1. Adoption de l'ordre du jour.

I

QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX DU COMITÉ EN GÉNÉRAL

2. Résultats des réunions du bureau du Comité.
3. Questions découlant de la Commission économique pour l'Europe et du Conseil économique et social et d'autres organes des Nations Unies.
4. Activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE ainsi que d'autres organisations internationales s'occupant de problèmes intéressant le Comité.
5. Suivi des conférences sur les transports et l'environnement
 - a) Suivi de la Conférence régionale de 1997 sur les transports et l'environnement
 - b) Suite donnée à la Charte de Londres sur les transports, l'environnement et la santé.
6. Analyse de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances.
7. Transports et sécurité.
8. Assistance aux pays en transition.
9. Application des conventions et accords internationaux CEE/ONU sur les transports.

II

QUESTIONS EXAMINÉES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ

10. Tendances et économie des transports
 - a) État d'avancement de la réalisation des corridors et des zones de transport paneuropéens
 - b) Méthodes d'évaluation des projets d'infrastructure des transports intérieurs
 - c) Liaisons de transport euroasiatiques

- d) Questions relatives aux transports en Méditerranée
 - i) Séminaire sur la facilitation des transports dans la région méditerranéenne
 - ii) Travaux des centres d'étude sur les transports dans la région de la Méditerranée
 - iii) Principaux projets intéressant les transports dans la région de la Méditerranée
Liaison permanente Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar
 - e) Études entreprises par d'autres organisations sur l'économie des transports et le coût des infrastructures.
11. Transport par route
- a) Réseaux routiers européens
 - i) Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)
 - ii) Activités relatives au projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)
 - b) Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR)
 - c) Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR)
 - d) Résolution d'ensemble sur la facilitation des transports routiers internationaux (R.E.4).
12. Sécurité routière
- a) Instruments internationaux sur la sécurité routière (Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières, Accords européens les complétant, Résolutions d'ensemble R.E.1 et R.E.2)
 - b) Évaluation de la troisième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE.
13. Sécurité dans les tunnels
- a) Recommandations du Groupe d'experts de la sécurité dans les tunnels routiers
 - b) Travaux futurs.
14. Harmonisation des Règlements relatifs à la construction des véhicules
- a) Accord de 1958 et Règlements y annexés
 - b) Accord mondial de 1998
 - c) Accord de 1997 sur les contrôles techniques périodiques.

15. Transport par chemin de fer
 - a) Réseaux ferroviaires européens
 - i) Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC)
 - ii) Activités liées au projet de chemin de fer transeuropéen (TER)
 - b) Facilitation du passage des frontières en transport ferroviaire international
 - c) Rôle des chemins de fer dans la promotion du transport combiné.
16. Transport par voie navigable
 - a) Réseau européen de voies navigables
Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN)
 - b) Développement et facilitation du transport international par voie navigable.
17. Transport combiné
 - a) Réseau européen de transport combiné
Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC)
 - b) Possibilités de conciliation et d'harmonisation des régimes de responsabilité civile en transport combiné.
18. Facilitation du passage des frontières
 - a) Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975)
 - b) Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, 1982
 - c) Projets de conventions relatives à un régime de transit douanier international pour les marchandises transportées par chemin de fer.
19. Transport de marchandises dangereuses
 - a) Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classement et d'étiquetage des produits chimiques du Conseil économique et social

- b) Harmonisation des prescriptions techniques de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) et du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID)
 - c) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
 - d) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure (ADN)
 - e) Convention sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses par route, rail et bateaux de navigation intérieure (CRTD).
20. Transport de denrées périssables
- Accord relatif au transport international de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP).
21. Statistiques des transports
- a) Développement des méthodes et harmonisation des statistiques des transports et des accidents de la circulation routière
 - b) État du Recensement 2000 de la circulation motorisée et Inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe
 - c) Harmonisation des statistiques sur les transports et l'environnement
 - d) Classification des marchandises pour les statistiques des transports (NST 2000).
22. Site Web de la Division des transports.

III

ORGANISATION DES TRAVAUX

- 23. Programme de travail 2002-2006.
- 24. Calendrier des réunions en 2002.
- 25. Élection du bureau pour les sessions du Comité en 2003 et 2004
- 26. Composition du bureau du Comité en 2002 et 2003

IV

DIVERS

27. Questions diverses
 28. Adoption du rapport sur la soixante-quatrième session.
-



**UNITED NATIONS GENEVA CONFERENCE
PARTICIPANT REGISTRATION FORM**

LONG DURATION / EXPERT FORM

Name of Delegate		Section Hosting Delegate	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Participant of Country, Organization or Agency			
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Date of Arrival		Requested Date of Validity (max 1 year)	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Official Occupation		Passport Number & Expiration Date	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Office Telephone / Fax Number		Email Address	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Permanent Official Address or Home address			
<input type="text"/>			
Signature of Delegate/Participant			
<input type="text"/>		UN Section Stamp	Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.
United Nations Authorizing officer			
<input type="text"/>			

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form. This type of badge is valid for one (1) year from the date of issue and is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

FOR SECURITY USE ONLY

ID CARD NUMBER:	VALID FROM:	VALID UNTIL:
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date:

Écrire en caractères d'imprimerie, SVP

Titre de la réunion

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

Participant:

M. Nom Prénom
M^{me}
M^{lle}

Catégorie

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Observateur (organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>	ONG	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser ci-après)	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation			
du au			

Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation?

Anglais Français Russe

Fonctions officielles: N° de passeport: Valable jusqu'au:

N° de téléphone officiel: N° de télécopieur: Adresse électronique:

Adresse officielle permanente:

Adresse à Genève:

Accompagné de son conjoint Oui Non

Nom du conjoint Prénom

À remplir lors de la délivrance de la plaquette d'identité	
Signature du participant:	<input type="text"/>
Signature du conjoint:	<input type="text"/>
Date:	<input type="text"/>

Réservé au Service de la sécurité	
N° de la plaquette délivrée:	<input type="text"/>
Initiales du fonctionnaire:	<input type="text"/>

